

CLASSIFICATEURS POSSESSIFS ET RELATIONALITÉ DES NOMS.

Alain LEMARÉCHAL
Université de Strasbourg 2
SCOLIA

Le problème des classificateurs possessifs entre 1/ dans la problématique générale de l'opposition entre possession inaliénable et aliénable, les classificateurs possessifs étant un des moyens de marquer la possession aliénable, 2/ dans la problématique des relations partie-tout puisqu'une partie des possessions dites inaliénables aussi bien que des classificateurs possessifs relèvent en fait des relations partie-tout. Enfin, le fait que l'intervention des classificateurs possessifs soit nécessaire pour rendre certains noms possessibles, c'est-à-dire aptes à recevoir un complément de nom, pose le problème de la relationalité des noms.

1. POSSESSIONS INALIÉNABLES VS ALIÉNABLES ET CLASSIFICATEURS POSSESSIFS

a/ L'exemple du vai: une marque segmentale de possession aliénable

De quoi s'agit-il? De nombreuses langues présentent une opposition entre deux marquages des compléments de nom, motivée par une opposition sémantique entre deux relations connues sous le nom de possessions aliénable vs inaliénable.

C'est le cas, par exemple, du vai (langue mandé) (Welmers, 1976, p. 44) :

Pers. Possessions inaliénables

ń	ń kěŋ	"mon pied"
í	í tóó	"ton nom"
à	à tóó	"son nom"
mú	mú bâ	"notre mère"
wó	wó kùndî	"vos cheveux"
ànú	ànú tá	"leurs biens"
	wù?úě lá	"la gueule du chien"
	kàíě fǎ	"le père de l'homme"

Possessions aliénables

n-á wù?úě	"mon chien"
y-á wù?úě	"ton chien"
à-á sámàă	"son panier"
mú-á kò?áă	"notre vêtement"
wó-á kò?áă	"votre vêtement"
ànù-á mäsàă	"leur table"
ń fǎ á nìě	"la vache de mon père"
kàíě á kěŋě	"la maison de l'homme"

1/ Du point de vue du marquage, il y a d'un côté, dans la première colonne, un marquage purement séquentiel de la relation (ordre déterminant + déterminé):

kàíě fǎ "le père de l'homme"

de l'autre, dans la 2ème colonne, apparaît entre le déterminant et le déterminé, toujours dans le même ordre, un morphème á¹:

kàíě á kěŋě "la maison de l'homme"

Cela vaut aussi bien pour les compléments de nom constitués d'un syntagme nominal, comme dans les exemples ci-dessus, que pour

1. Même si, dans les langues que nous utiliserons, ce sont les possessions aliénables qui présentent une marque segmentale supplémentaire par rapport aux possessions inaliénables, il ne faut pas oublier que la situation inverse est également attestée. Ainsi, en nahuatl, du fait de la nécessité de passer par l'emploi d'un nom "abstrait" en -yo, pour exprimer certaines possessions inaliénables (ou mieux, "relation constitutive", Launey, 1979, p. 100):

in	no-	nac		"ma viande (que j'achète, que je mange,...)"
----	-----	-----	--	---

vs				
in	no-	naca	-yo	"ma chair"
Art	PréfPoss	chair/viande	Suff	
Subst	1ère sg			

c'est la possession inaliénable qui déclenche une stratégie de marquage indirecte et complexe.

les compléments de nom constitués par un personnel (la langue ne possède qu'une seule série de personnels, leur fonction étant marquée uniquement par la place):

mú bâ "notre mère" vs mú + á kò?áǎ "notre vêtement"

2/ La répartition sémantique est claire: avec la première construction (sans á), on trouve:

- les parties du corps:

"pied", "jambe", "bouche/gueule", "cheveux"

y compris des parties, possession, caractéristiques intrinsèques de l'individu plus abstraites comme:

"nom", "parole", "possession(s)"

- une partie des relations de parenté; en vai, "père", "mère", seulement.

Avec la deuxième construction, on trouve effectivement des possessions acquises et qui peuvent s'aliéner: possessions diverses, comme la maison, les vêtements, meubles, ustensiles, etc., mais également des relations de parenté acquises, entre autres par alliance, comme "mari" et "femme", mais aussi "enfant".

Le morphème á (des possessions aliénables) n'est pas un classificateur possessif, mais apparaît précisément là où apparaissent les classificateurs possessifs dans les langues qui en possèdent, la différence étant que, comme leur nom l'indique, les classificateurs possessifs permettent de distinguer un certain nombre de relations différentes, c'est-à-dire de catégoriser les relations, là où á est commun à toutes les possessions aliénables et relations assimilées.

b/ La catégorisation entre possessions "inaliénables" et "aliénables": une grande variabilité

Avant d'étudier ces classificateurs possessifs, nous reviendrons sur la répartition entre possessions aliénable et inaliénable. La frontière exacte est variable d'une langue à l'autre, mais les deux groupes demeurent malgré tout globalement identiques.

Parmi les possessions inaliénables, on trouve toujours les parties du corps. C'est même souvent tout ce que les linguistes retiennent; en fait, s'y ajoutent toujours d'abord les parties d'objet, les parties d'espace, le plus souvent des propriétés abstraites considérées comme des possessions permanentes définitives des individus ou des objets, et enfin certaines relations de parenté. Les frontières exactes toutefois restent variables:

1/ en ce qui concerne les parties du corps, il existe souvent la possibilité d'opposer les parties de son propre corps et la possession d'une partie d'un corps autre; ainsi, en ponape (langue austronésienne de la branche micronésienne parlée dans l'atoll du même nom) à classificateurs possessifs (Rehg, 1981, p. 189):

kil-i "ma peau" vs ne-i kihl "la peau que je possède"
(avec -i suffixe personnel possessif, ne- classificateur)

mais ce n'est pas toujours le cas: dans certaines langues ou pour un certain nombre de parties du corps, aucun emploi "détaché" n'est possible;

2/ parmi les parties d'espace-temps, on trouve des oppositions entre partie proprement dite et espace adjacent, ou entre partie d'objet additionnée de la portion d'espace adjacente et espace élargi, entre espace avant et espace arrière, etc.; ainsi, en palau, autre langue austronésienne, qui oppose une construction avec suffixe personnel possessif pour les relations étroites et une construction à préposition (*er*) pour les autres relations², les noms de parties d'objets et d'espace se répartissent de la façon suivante (Josephs, 1975, p. 280 sqq.):

2. Sur l'opposition entre relations étroites vs "lâches" en palau, cf. Lemaréchal 1991, p. 91-100.

forme sans suffixe possessif	avec suffixe possessif ³	
báb eóu mád íikr	bebú- eungé- meḋá- ikré- ullé- cheḷsé- rsé- tkú-	"(au) dessus (de)" "(au) dessous (de)" "(en) face (d)" "extérieur/hors de" "dos/derrière" "(de)dans" "extrémité" "bord" "derrière" "arrière" "espace en face" "espace devant, temps avant"
uriúl reḃái ngeḷó uché(i)		

ng ngár ɛr ngíi a kerrekár ɛr a meḋá-l a blí -k
il-y-a Art arbre Prép Art face Poss Art maison Poss
"il y a des arbres juste en face de ma maison"
vs ng ngár ɛr ngíi a kerrekár ɛr a ngeḷo ɛr a blí-k
espace-devant Prép
"il y a des arbres en face ("in the general area") de ma maison"

a Tóki a mirráel ɛr a meḋá-l a Dróteo
"Toki marchait devant ("right in front") Droteo"
vs a Tóki a mirráel ɛr a uché ɛr a Dróteo
"Toki marchait devant ("somewhere in front") Droteo"

a Tóki a dilengchókl ɛr a ullé-l a Dróteo
"Toki est assise juste derrière Droteo"
vs a mlí-m a ngár ɛr a reḃái ɛr a blí-k
"ta voiture est derrière ma maison"

3. Les mots n'existant qu'à la forme avec suffixe possessif sont des "noms obligatoirement possessibles". Ceux qui apparaissent avec ou sans suffixe possessif prennent ce suffixe quand ils ont un complément mais connaissent des emplois "non possédés"; ce sont des "noms possessibles". Enfin, une partie de ces noms ne prennent jamais le suffixe possessif; quand ils ont un complément, celui-ci est marqué par la préposition, la seule de la langue, ɛr.
Les suffixes possessifs sont: sg 1 -k, 2 -m, 3 -l, pl 1 excl -(m)ám, incl -d, 2 -(m)íu, 3 humain -rír.

vs a Tóki a diləngchókl ər a uriúl ər a Dróteo
 "Toki est assise "somewhere behind" Droteo"

3/ la liste des parties "abstraites" d'objet est variable: elle peut comprendre le nom, la pensée, la faute qu'on commet, la chance qu'on a, la langue qu'on parle, le sens d'un mot; dans le même ordre d'idée, l'opposition entre possession aliénable et inaliénable permet de distinguer l'auteur d'un livre et le sujet d'un livre, ou le sujet et le possesseur d'un livre ou d'un tableau — ainsi, en ponape (Rehg, 1981, p. 175 sqq.):

pwuke-i "un livre sur moi" vs ne-i pwuhk "mon livre"

kilele-i "mon portrait" vs ne-i kilel "mon tableau (poss.)"

et d'une manière plus générale, l'agent et le patient d'une action, ainsi en palau avec les noms d'action déverbaux en *ome(N)*- (Josephs, 1975, p. 354):

a ome_subé -k ər a tekói ər a Merikél
 Art Nom d'action Poss Prép Art langue Prép Art Amérique
 "la façon dont j'étudie l'(anglo-)américain"
 (lit. "mon étude de l'américain")

où l'agent est marqué par la construction avec suffixe personnel possessif (Poss) caractéristique de la relation étroite et le patient, objet de l'apprentissage ici, est marqué par la construction avec la préposition *ər* caractéristique des relations "lâches";

4/ les possessions inaliénables peuvent comprendre des possessions qui nous paraissent aliénables et qui, dans la civilisation considérée, constituent des possessions à vie, comme la pirogue;

5/ il existe de très larges variations dans la catégorisation des relations de parenté; toutes les relations de parenté peuvent relever des possessions inaliénables; ailleurs, l'opposition passe entre parenté consanguine et parenté par alliance; ailleurs, seule la relation au père et à la mère relève de la possession inaliénable; inversement, ailleurs, les possessions inaliénables peuvent s'étendre aux relations d'amitié et de voisinage.

c/ Des classificateurs possessifs, des noms obligatoirement/directement possédés vs non possessibles

Là où le vai, comme beaucoup de langues, possède un seul morphème servant à distinguer les possessions aliénables, d'autres langues ont une série de classificateurs possessifs. Une première opposition passe entre:

1/ des noms directement possessibles, auquel se suffixent directement les marques personnelles possessives⁴; c'est le cas en ponape (Rehg, 1981, p. 168 sqq.):

moahng	"tête"	moange-i	"ma tête"
kihl	"peau"	kil(i)-i	"ma peau"
ahd	"nom"	ede-i	"mon nom"
ngohr	"dialecte"	ngore-i	"mon dialecte"
sahm	"père"	seme-i	"mon père"

avec un nom complément de nom:

kili-n	seri	-o	"la peau de cet enfant"
peau de	enfant	ce	

et 2/ des noms non directement possessibles, qui ne peuvent eux-mêmes recevoir les suffixes personnels possessifs et qui ne peuvent être possédés ou complétés que par l'intermédiaire d'un classificateur possessif qui est lui-même un nom possessible; c'est alors le classificateur possessif qui reçoit les marques personnelles

4. Possessifs	Classif +	MPers (exemple avec le classificateur <i>na-</i> et allomorphes)
sg 1	-i	nei
2	-mw	noumw
3	-Ø	nah
du/pl excl	-t	nait
du 1 incl	-ta	neita
2	-mwa	noumw
3	-ra	neira
pl 1 incl	-tail	neital
2	-mwail	noumwail
3	-rail	neirail/nair

possessives 5:

e-i	pwoud	"mon épouse"
ne-i	seri	"mon enfant"
were-i	sidosia	"ma voiture"

3/ Les noms directement possessibles peuvent eux-mêmes se subdiviser — c'est le cas en ponape — en noms obligatoirement possédés et noms non obligatoirement possédés; ces deux sous-classes de noms comprennent parties du corps, parties d'objet et attributs personnels, les seuls termes de parenté demeurant "père" et "mère".

La liste exhaustive des 21 classificateurs possessifs du ponape est la suivante (forme de 3ème pers. sg. à suffixe personnel possessif "Ø") (Rehg, 1981, p. 180 sqq.):

-
5. A noter toutefois, la tendance à réitérer les noms directement posses-sibles (la règle dans une langue comme le thaï), l'un fonctionnant comme classificateur possessif et l'autre comme nom indirectement possédé (Rehg, 1981, p. 184):
- | | |
|-------------|-----------|
| kili-Ø kihl | "sa tête" |
|-------------|-----------|

ah	classificateur général	ah pwoud	"son épouse"
nah	classificateur général des objets soumis au possesseur ou dépendants de lui	nah seri	"son enfant"

kene nime	classificateurs des nourritures boissons	kene uht nime uhpw	"sa banane" "son lait de coco"
sapwe imwe	pays bâtisses	sapwe deke imwe nahs	"son île" "la maison des fêtes"
were kie ipe	véhicules objets pour dormir dessus objets pour se couvrir	were sidosia kie lohs ipe tehi	"sa voiture" "sa natte" "sa couverture"
ulunge rie kiseh	oreillers/appui-têtes "siblings" parents	ulunge uluhl rie pwutak kiseh ohl	"son oreiller" "son frère" "parent mâle" ⁶
ullepe	oncles maternels	ullepe ohl	"oncle maternel"
wahwah sawi	neveux-nièces membres d'un même clan	wahwah serepein sawi pwutak	"nièce" "his boy clansmember"
pelie	pairs de qqn	pelie ohl	"his male peer"
seike	prises (pêche, chasse)	seike ah	"le poisson (qu'il a pris)"
pwekidah	parts à un festin	pwi hk pwekidah	"sa part de porc"
mware	guirlandes (honorifiques), titres	mware mwaramwar	"sa guirlande"
ede tie	noms propres personnels ornements d'oreilles	ede aditik tie kisin kohl	"son surnom" "ses boucles d'oreille en or"

6. *ohl* signifie "homme (mâle)", *pwutak* "garçon", *serepein* "fille".

2. POSSESSION ET RELATIONALITÉ DES NOMS

a/ Noms directement vs non directement possessibles, classificateurs possessifs, etc., et relationalité des noms

L'existence d'un morphème spécifique des possessions aliénables et porteur des marques personnelles possessives, ou l'existence de classificateurs possessifs, fonctionnant à peu près dans les mêmes conditions et de la même façon, présente, entre autres intérêts pour la linguistique générale, celui de poser le problème de la relationalité des noms.

La relationalité a, en effet, été un des critères invoqués dans le problème de l'opposition verbo-nominale. Les verbes seraient seuls (avec des relateurs comme les prépositions, etc.), à pouvoir mettre en relation des termes, c'est-à-dire, d'un point de vue sémantico-logique, à constituer des $f(x,y)$ et des $f(x,y,z)$ ⁷, tandis que les noms communs seraient toujours des $f(x)$. Les noms exprimant des relations prédicatives $f(x,y)$ seraient tous des dérivés de verbes, au moins sémantiquement, et tiendraient leur relationalité de cette dérivation:

constructeur de y = $f(x,y)$ < "construire"(x,y)

ou:

construction de y par x = P < "construire"(x,y)

On sait qu'il existe en fait des noms "primitifs" relationnels et non pas seulement des noms primitifs non relationnels comme "chien", "table", etc., mais des noms de parties, comme "bras", "bord", etc., ou de relation, comme "voisin", "père", "adjoint", "colleague", dont on retrouve précisément certains, dans les langues qui nous occupent, parmi les noms directement possessibles — c'est-à-dire sans classificateur possessif ou sans marque segmentale de possession aliénable (comme le *á* du vai).

7. Si l'on admet que les verbes tri-actanciels correspondent à des fonctions prédicatives à trois arguments, ce dont doute un philosophe du langage et de la connaissance comme Quine, ce que refuse un linguiste comme Culioli.

Mais, en même temps, les langues de ce type posent le problème de l'incapacité du reste des noms à entrer par eux-mêmes dans une quelconque relation avec un complément de nom, à être donc autre chose que des $f(x)$: il faut l'intervention d'un classificateur possessif (ou d'un morphème spécifique). On comprend la fonction des classificateurs possessifs:

1/ ils ajoutent la place d'argument manquante (un y), les classificateurs possessifs étant des noms possessibles (des $f(x,y)$)⁸;

2/ ils réalisent cette opération en spécifiant un angle de vue sur l'objet, angle de vue plus ou moins déterminé culturellement ou naturellement⁹; l'objet apparaît alors comme étant dans une relation de nourriture (viande à cuire vs préparée de telle ou telle façon), de soumission en tant qu'animal domestique vivant — ainsi en ponape (Rehg, 1981, p. 182):

ne-i	pwihk	"mon porc (vivant)"
e-i	pwihk	"mon porc (viande)"
kene-i	pwihk	"mon porc (plat à manger)"

c'est-à-dire vu sous divers angles possibles qui peuvent donner lieu à plusieurs relations qui dépendent pour partie du nom déterminé et pour partie de la situation¹⁰;

3/ les classificateurs possessifs sont toujours dans un rapport, sur l'axe syntagmatique, d'apposition nominale ou de relativation,

8. Eventuellement à usage limité de classificateurs; sur la notion, qui nous paraît essentielle, de mots appartenant aux parties du discours majeures mais à usage limité (de classificateur, de préposition, etc.), cf. Lemaréchal, 1989, chap. III.

9. Comme dans le cas des classificateurs numéraux, ils agissent comme des "filtres culturels" (Culioli, 1975).

10. C'est en cela que les classificateurs possessifs ressemblent aux classificateurs numéraux, à ceci près qu'il ne s'agit pas ici de "quantifiabilisation" rendue possible par la spécification d'un angle de vue sur le caractère discret, dense, compact (ou, dans d'autres terminologies, massif, comptable, etc.), comme c'est le cas pour les classificateurs numéraux, mais de spécification d'un angle de vue créant une relation; sur les classificateurs numéraux, cf. M.-Cl. Paris 1981, chap. I, à la suite de Culioli 1975.

ce qui pour une partie de ces langues revient au même, et, sémantiquement, d'hyponymie; ce qui peut être représenté par une chaîne de prédication:

$$\begin{array}{l} x : f(x) : F(x,y) \\ \text{tel que } f \in F \end{array}$$

où $f(x)$ représente la fonction prédictive logique exprimée par le nom commun non possessible et $F(x,y)$ celle exprimée par le nom spécialisé comme classificateur possessif.

b/ Les marques de possessions aliénables entre classificateur et préposition

Les morphèmes du type du morphème *á* du vai, quant à eux, ne font qu'ouvrir la place d'argument sans spécifier de relation particulière: ils ne classifient pas, sans être toutefois entièrement différents d'un classificateur possessif "général" (comme le *ah/e-* du ponape) même si leur sphère d'emploi n'est pas limitée par l'existence d'autres morphèmes (classificateurs) spécifiant des relations particulières¹¹. Dans de nombreux cas, les morphèmes de ce type sont constitués par un ancien mot "chose" valant dans cet emploi particulier un "(être) la chose (> le bien) de quelqu'un". On voit donc qu'ici la classification est absente au profit d'une hyponymie qu'on pourrait dire radicale. Tout objet n'ayant pas de seconde place d'argument et n'étant donc pas directement possessible, c'est-à-dire ne constituant pas des $f(x,y)$, est qualifié comme "possession d'y":

kàíě	á	kéně	"la maison de l'homme"
homme	possession	maison	

Les morphèmes du type du vai *á* ressemblent en même temps dans un certain sens à nos prépositions à usage particulier de marque de génitif, comme *de*. Une préposition comme *de* fonctionne comme un

$R(X,y)$

11. Du coup, on comprend que des morphèmes de ce genre — ou des supports de détermination du type du *celui de/qui/...* du français — puissent se glisser dans la taxinomie des classificateurs possessifs pour la rendre exhaustive, ce qui a dû se passer pour le ponape.

où X est, dans le cas de l'emploi adnominal de *de*¹², le Nom à compléter. L'ensemble du syntagme est donc plus ou moins symbolisable comme un:

$$x : N(x) \wedge R(N,y)$$

Il existe toutefois une différence profonde entre une préposition comme français *de* et un morphème comme vai *á*, différence qui est sensible dans l'origine même de ces prépositions. Les prépositions du genre de français *de* sont en effet toujours des marques de relation centrifuge, c'est-à-dire des marques de repérage externe, et non des morphèmes plus ou moins identiques à (ou provenant plus ou moins d') un nom signifiant "chose de"¹³. Ainsi, en français, comme dans beaucoup de langues, *de* est une marque de génitif provenant d'une marque de partitif provenant elle-même d'une marque d'ablatif. Les prépositions, ainsi que tous les relateurs (postpositions, marques casuelles), apparaissent comme des:

$$R(X,y)$$

où X peut représenter une forme verbale, un noyau prédicatif, une proposition, une énonciation (cf. la taxinomie des circonstants, ad-verbales et syntagmes adverbiaux¹⁴). Quand on passe d'un emploi ad-verbal à un emploi adnominal, on a seulement un passage:

$$R(V,y) \text{ ou } R(\text{Prop},y) > R(N,y)$$

Ce ne sont sans doute pas n'importe quelles prépositions (ou relateurs) qui ont vocation¹⁵ à fournir ainsi des marques génitinales

12. Dans ses emplois comme marque de complément de verbe ou circonstanciel (c'est-à-dire comme complément de prédication étendue ou de proposition), X serait un V et non un N (fonction prédicative, au sens logique du terme, de type nominal: exprimant une relation d'inclusion à une classe et les autres caractéristiques linguistiques des noms communs).

13. Précisément dans une langue où même ce qui tient lieu de relateurs/prépositions locaux consiste en noms de lieu, éventuellement non autonomes (obligatoirement possédés et/ou à usage limité), qui fonctionnent comme des classificateurs locaux (cf. les classes *ku-*, *mu-*, etc., des langues bantoues) valant "tel objet en tant que lieu".

14. Voir notre présentation de formules du genre de celles proposées par Dik et l'Ecole Fonctionnaliste d'Amsterdam (Lemaréchal, 1996).

15. Cf. le courant d'études actuel sur la grammaticalisation et la mor-

(des "joncteurs", Hagège): on trouve des marques locales d'ablatif (*de, von, of(f)*, etc.), de latif-datif (du genre de français *la voiture à mon père*) ou autres ("existence chez"), etc.; quant aux marques de génitif issues de marques de partitif, nous retrouvons la relation partie-tout largement sous-jacentes aux classificateurs possessifs.

c/ Les constructions inaliénables du français

Il est bien connu aujourd'hui que, dans une langue comme le français, il existe aussi des manifestations, sans doute moins visibles qu'en vai ou en ponape, de l'opposition entre possessions aliénables et inaliénables, limitées, il est vrai, aux parties du corps¹⁶:

je me suis cassé la jambe
vs *j'ai cassé ma jambe
*je me suis cassé ma jambe

je lui ai cassé la figure
vs *j'ai cassé sa figure
*je lui ai cassé sa figure

où *jambe* et *figure* sont des parties du corps, et constituent donc des $f(x,y)$. La présence du y dans leur formule argumentale fait que la relation n'est plus à marquer extérieurement par un *ma/ta/sa...*

L'article défini donne, par défaut, l'instruction que tous les éléments sont réunis pour que l'identification du référent soit possible par l'interlocuteur¹⁷. L'identification de ce référent met en jeu plusieurs données: 1/ la valence du verbe régissant qui indique le rang du patient, à savoir le sujet dans la construction réfléchie et l'objet dans la construction transitive, et 2/ la nature de ce référent

phologisation (cf. Traugott et Heine, Bat-Zeev Schyldkrot (éd.), et *Mémoires de la SLP* tome VI, à paraître sur le sujet), particulièrement sur les caractéristiques des membres des parties du discours majeures qui les prédisposent à se grammaticaliser en auxiliaires, clitiques, affixes, à valeur de déterminants, relateurs, marques de temps-aspect-mode, etc.

16. Inventaire beaucoup plus réduit que celui des possessions inaliénables des langues où l'opposition est grammaticalisée au niveau de la marque de génitif; en effet, on ne dit pas **je me suis inscrit le nom sur la liste*.

17. Cf. Dik, 1989, p. 114, ou Givón, 1984, p. 399.

qui en tant que nom de partie du corps se définit comme en partie coréférentiel du tout ou plutôt, pour utiliser le terme que j'avais proposé¹⁸, comme "coorienté sans coextension" avec ce tout. On a :

Proposition

avec Verbe $f(x,y,...)$ dont valence comporte un y $V(...,x,y,...)$ ¹⁹
où ce y est une partie de x sujet ou objet patient tel que $y : N(y,x)$

3. COMMENT PEUT-ON DONC COMPLÉTER LES NOMS NON RELATIONNELS ? LA SOLUTION DES LANGUES À PRÉPOSITION COMME LE FRANÇAIS

a/ Le français n'a-t-il que des noms possessibles ?

Mais, dans ces conditions, qu'est-ce qui permet, dans une langue comme le français, de passer de *chien*, *table*, etc., que l'on peut supposer comme universellement non relationnel $f_N(x)$, à *chien du voisin* ou à *ma table*, c'est-à-dire à un $f_N(x,y)$? Qu'est-ce qui permet de doter de compléments de nom des noms apparemment non relationnels? Trois réponses peuvent être données à cette question qui peut paraître paradoxale, tant ces syntagmes à complément de nom sont pour nous naturels.

Une première solution — peut-être difficilement acceptable — serait qu'en français, *chien* ou *table* soient, dans tous leurs emplois, des $f(x,y)$ où y pourrait, simplement, rester non instancié (comme le y de "manger" dans un *il mange*). Cela ferait beaucoup de cas où y ne serait pas instancié, cela ferait beaucoup de "Ø". De plus, la variété des y possibles (*chien de chasse*, *table de bridge*, etc.) laisse la relation de y à "chien" ou "table" insuffisamment spécifiée.

18. Cf. Lemaréchal, 1989, p. 129 sqq.

19. Les points de suspension ne sont destinés qu'à signaler que l'on ne préjuge pas du rang de x et d' y , si tant est qu'il soit le moins du monde raisonnable de considérer l'ordre des variables dans une fonction logique comme capable de symboliser le rang des actants (cf. Lemaréchal, 1995).

b/ Classificateurs possessifs et séries verbales

Une seconde solution est de dire que la présence même d'un possessif ou d'un complément de nom²⁰ active dans le nom un des sèmes (s_R) de ce nom en tant que "possession potentielle de", "animal familier de", etc.:

$$\begin{array}{ll} \text{"chien"} & = f_N(x) \\ \text{éventuellement possédé} & \\ \text{si un sème } (s_R) \text{ activé} & \\ \text{"en tant qu'animal familier"} & \\ \text{par exemple} & > f_N(x,y) \end{array}$$

soit 21:

$$f_N = s_1(x) \wedge s_2(x) \wedge s_3(x) \wedge \dots \wedge s_R(x,y) \wedge \dots$$

Les noms comme "chien", "table", etc., seraient des $f(x)$, mais contenant un sème s_R pouvant être activé et ouvrir une relation, comme "animal familier de y":

$$s_R(x,y)$$

ou bien comme "élément de mobilier (du logement) de y" — certaines perspectives cognitivistes ont abusé de la chose, entre autres pour expliquer les phénomènes d'"anaphore associative"²² —; ainsi, on aurait:

$$f(x) : s_R \in f(x) : F(s_R,y)$$

Dans les langues à classificateurs possessifs, la chaîne:

Nom non possessible + Classificateur possessif spécificateur de relation + Syntagme possesseur

ne ferait qu'expliciter ce sème dans une construction grammaticali-

-
20. Il n'est pas sûr que le fonctionnement soit le même dans le cas d'un complément de nom constitué par un syntagme prépositionnel en *de* et dans celui d'une marque personnelle possessive (déterminant possessif, affixe personnel possessif, etc.).
 21. Dans les formules suivantes, les lettres souscrites sont destinées à rappeler la catégorie du $f(x, \dots)$, les chiffres à distinguer des $f(x, \dots)$, dont les $s(x)$, appartenant à une même catégorie.
 22. Sur l'anaphore associative, cf. *Recherches linguistiques*, XIX (avec bibliographies).

sée. Par rapport à une langue comme le français, il y a décumul:

"chien" $f_N(x)$ + "animal familier" $f_{NCI}(x,y)$

La construction à classificateur possessif²³ entrerait alors dans un ensemble de constructions, typiques d'un grand nombre de langues, auxquelles appartiennent les constructions à verbes sériels, où des sèmes implicites (contenus dans un seul et même lexème) dans nos langues et déclenchant certaines constructions particulières (adjonction d'un objet patient, d'un instrument, d'un destinataire, d'un bénéficiaire, etc.) se trouvent répartis entre plusieurs lexèmes. Dans les constructions verbales sérielles, des sèmes contenus dans un lexème verbal unique comme français *donner* sont décumulés en:

prendre(x,y) + donner/gratifier(x,z)

Un verbe comme "manger" peut même être décomposé, dans certaines langues, en:

prendre(x,y) + mâcher(x) + déglutir(x)²⁴

23. On peut sans doute en dire autant des constructions à classificateurs numéraux; en français, *oranger* incorpore le mode de quantification à l'unité, tandis qu'en vietnamien:

	ba	cây	cam	"trois orangers"
	trois	Cl(arbre)	orangitude	
vs	ba	qu?a	cam	"trois oranges"
	trois	Cl(fruit)	orangitude	

cam reste ouvert en tant qu'"orangitude"; le classificateur "arbre" ou "fruit" introduit séparément le mode de quantification, en même temps qu'il spécifie un mode d'appréhension — "arbre" ou "fruit" (cf. aussi, pour le chinois, M.-Cl. Paris, 1981).

24. Cf. La collection d'exemples illustrant le marquage de différents rôles (langues Niger-Congo) dans Givón, *Syntax I*, p. 179:

(yatye)	ìywi	awá	utsi	ikù	
	garçon	prendre	porte	fermer	
	"le garçon ferma la porte"				
(yoruba)	mo	fi	àdé	gé	nāká
	je	prendre	machette	coupe	bois
	"je coupai le bois avec la machette"				
(yoruba)	mo	sq	fún	q	
	je	dire	donner	tu	
	"je te dis"				

c/ Les joncteurs comme relateurs²⁵

La troisième réponse à la question de savoir ce qui, dans une langue comme le français, permet de compléter même des noms non relationnels, est celle consistant à dire que, sauf valence particulière du nom à déterminer — noms relationnels, noms déverbaux (d'action, d'agent, etc.) —, *de* fonctionne exactement comme un relateur exprimant une relation:

R (X,y)

c'est-à-dire dans son emploi adnominal ("joncteur", Hagège):

R (N,y)

alors que dans son emploi de complément de verbe, de noyau proposition (prédication étendue²⁶), de proposition, d'énonciation, etc., on a:

R (V, y)

R (Préd° Etendue, y)

R (Prop, y)

etc.

Ainsi, ce n'est pas un hasard, ni une simple trace, effet d'une évolution diachronique, si, dans ces langues, la marque des compléments de nom est une des marques de compléments de verbe.

Dans le cas où une préposition (ou autre relateur) introduit un complément "indirect" de verbe, on aura le même schéma, à ceci près que le syntagme prépositionnel est (au moins en partie) con-

(igbo)	ó	gbàrà	ósó	gáa	áhyà
	lui	courir		aller	marché
	"il courut au marché"				

25. Relateurs = marques de complément de verbe (il faudrait ajouter: de propositions, de prédication étendue, etc., cf. note 12) vs "jonc-teur" = marque de complément de nom. Nous empruntons cette distinction à Hagège, 1982, pour montrer le problème, bien que nous pensions que les deux se confondent souvent, en tous cas dans les langues à prépositions comme le français, l'allemand, etc., et que ce ne soit pas là un hasard.

26. Cf., par exemple, pour ce genre de distinctions, Dik, 1989, p. 54 sqq., et Lemaréchal, 1995.

trôlé par la valence de la forme verbale²⁷. Dans le cas où le choix de la préposition reste essentiellement motivé, comme dans *venir de*, c'est qu'il y a entre "de" et "venir" un sème commun (accord sémique) (s_i), ce qu'on peut représenter par:

$$V, R, x, y, \dots : s_i \in V \wedge s_i \in R \wedge f_V(x,y) : R(V,y)$$

De même, quand la préposition introduit un argument d'un nom relationnel, dont les noms dits "abstraits" d'action ou de propriété, c'est-à-dire des noms de proposition, N_p , comme:

la construction du pont par Eiffel

on a, à côté de la relation ($R_{Prép}$) de la préposition employée avec un nom non relationnel:

$$N(x) \wedge R_{Prép}(N,y)$$

la relation suivante, pour l'emploi avec un nom relationnel:

$$N_p(x,y) \wedge R_{Prép}(N,y)$$

avec $s_i \in N \equiv s_i \in R$

d/ Le problème de l'interprétation des relations précises entre nom complété et complément: accord sémique et schèmes prototypiques de relations

La relation exprimée par un "joncteur" $R(N,y)$ comme *de*, de même que celle exprimée par un relateur quelconque $R(X,y)$, ne préjuge en rien du caractère, relationnel ou non, de N . Mais l'interprétation finale de la relation de y à N dépend de l'accord de certains sèmes de y , s_y , avec un schème relationnel donné, qu'il faut supposer stocké comme prototype, sans qu'il y ait de raisons a priori de les supposer déjà codés linguistiquement: $R_{proto}(s_N, s_y)$, comme "possession de(TN, Ty)", "partie de(TN, Ty)", "utilisable pour(TN, Ty)", où T représente un type subsumant tel nom particulier. Ainsi, pour $R(\text{"chien"}, \text{"homme"})$:

27. Selon nous, par "captation" (Lemaréchal, 1989, chap. XI) d'un syntagme qui reste morphologiquement un circonstant, le contrôle par le verbe restant largement sémantique et soumis à la vraisemblance.

soit "chien" $f_N(x)$

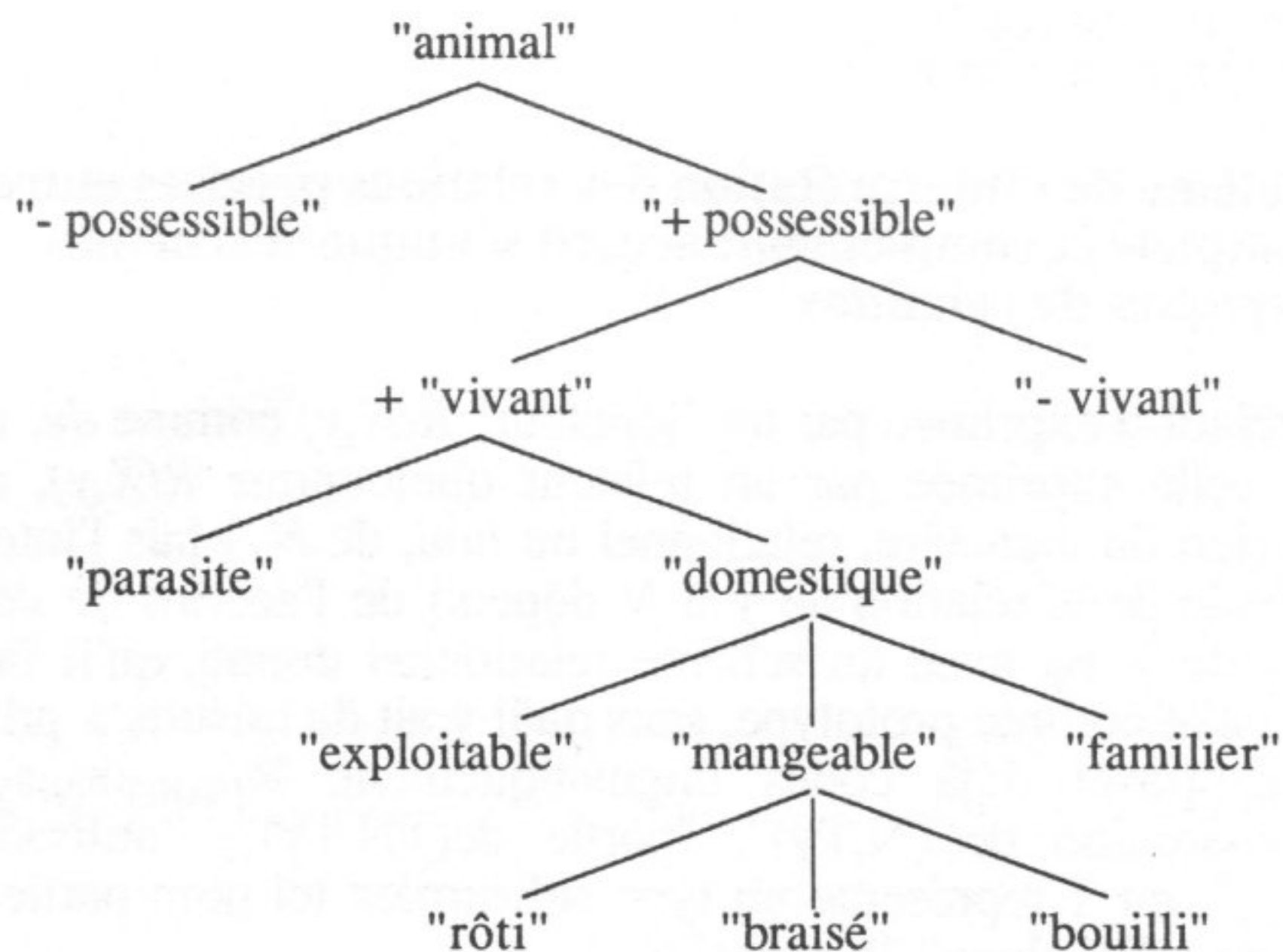
"chien"(x) $T_X : s_i(T_X)$ où, par ex. si "animal domestique de trait", "animal familial", etc.

"voisin"(y) $T_Y : s_j(T_Y)$ où, par ex. si "possesseur de"

dans un schéma tel que la "possession" de l'"animal" $\ni$ "chien" soit possible pour l'"animal" $\ni$ "homme"; en effet, il faut rendre compte de:

"chien possesseur de puce"	$R_{\text{proto}}(\text{"chien"}, \text{"puce"})$
"chat"	$R_{\text{proto}}(\text{"chat"}, \text{"puce"})$
"homme"	$R_{\text{proto}}(\text{"homme"}, \text{"puce"})$
"homme possesseur de chien"	$R_{\text{proto}}(\text{"homme"}, \text{"chien"})$
vs *"chat possesseur de chien", etc.	* $R_{\text{proto}}(\text{"chat"}, \text{"chien"})$

Cela s'inscrit dans des taxinomies comme:



Ces taxinomies sont variées. La lexicalisation > grammaticalisation de taxinomies de ce genre donne les systèmes de classificateurs possessifs.

Une différence, c'est que, quand les sèmes sont incorporés aux lexèmes, il n'y a pas de lecture possible de relations précises en

cas de syntagmes "absurdes"²⁸, contrefactuels, comme:

"chien du chat"

tandis qu'avec un classificateur possessif:

"chien animal familier du chat"

se voit doté d'une interprétation contrainte précise, quelque absurde que soit la relation²⁹; en fait, ou bien on en restera là, ou bien il y aura contrainte de réinterprétation, dès que ce sera possible du fait de conventions de fiction, de la pression d'un contexte ou d'une situation particuliers, etc.

CONCLUSION

Langues à classificateurs, possessifs, numéraux, etc.³⁰, à séries verbales (où un des verbes est plus générique que l'autre, ou bien est spécialisé dans une relation), etc., décument les sèmes, c'est-à-dire les explicitent et, de ce fait même, les spécifient. Le couple spécification/ouverture d'une unité, soit à un certain mode de quantification (classificateurs numéraux), soit à une certaine relation

28. Sur l'importance de ce test, cf. Lemaréchal 1989, p. 230 sqq.

29. Il semble que l'effet de l'absence de classificateurs possessifs dans une langue soit le contraire de celui de l'absence de classificateurs numéraux. Dans ce cas, il semble que les noms soient eux-mêmes "préquantifiabilisés" — l'"homme" à l'unité (en tant que dénombrable, discret, selon les terminologies), le "soja" en dense, etc. Les classifications numérales à l'unité particulières, en tant qu'"arbre" vs en tant que "fruit" (même phénomènes dans les langues bantoues par exemple), comme en vietnamien:

	ba	cây	cam	"trois orangers"
	trois	Cl(arbre)	orangitude	
vs	ba	qu?a	cam	"trois oranges"
	trois	Cl(fruit)	orangitude	

sont incorporées, comme dérivation en français, aux mots: *orange* vs *oranger*. L'incorporation est au centre de tous ces problèmes.

30. Cf. l'usage fait par Boons & al. de cette notion à propos des actants incorporés aux verbes sous forme de base *martel-er*, *dé-bord-er*, etc.) où la base nominale classe l'actant externe (prépositionnel) correspondant (instrument, lieu, etc.); mêmes phénomènes dans les langues à verbes composés Nom + Verbe (type "frapper-marteau"); phénomènes qui sont bien de la même nature.

cas de syntagmes "absurdes"²⁸, contrefactuels, comme:

"chien du chat"

tandis qu'avec un classificateur possessif:

"chien animal familier du chat"

se voit doté d'une interprétation contrainte précise, quelque absurde que soit la relation²⁹; en fait, ou bien on en restera là, ou bien il y aura contrainte de réinterprétation, dès que ce sera possible du fait de conventions de fiction, de la pression d'un contexte ou d'une situation particuliers, etc.

CONCLUSION

Langues à classificateurs, possessifs, numéraux, etc.³⁰, à séries verbales (où un des verbes est plus générique que l'autre, ou bien est spécialisé dans une relation), etc., décument les sèmes, c'est-à-dire les explicitent et, de ce fait même, les spécifient. Le couple spécification/ouverture d'une unité, soit à un certain mode de quantification (classificateurs numéraux), soit à une certaine relation

28. Sur l'importance de ce test, cf. Lemaréchal 1989, p. 230 sqq.

29. Il semble que l'effet de l'absence de classificateurs possessifs dans une langue soit le contraire de celui de l'absence de classificateurs numéraux. Dans ce cas, il semble que les noms soient eux-mêmes "préquantifiabilisés" — l'"homme" à l'unité (en tant que dénombrable, discret, selon les terminologies), le "soja" en dense, etc. Les classifications numérales à l'unité particulières, en tant qu'"arbre" vs en tant que "fruit" (même phénomènes dans les langues bantoues par exemple), comme en vietnamien:

	ba	cây	cam	"trois orangers"
	trois	Cl(arbre)	orangitude	
vs	ba	qu?a	cam	"trois oranges"
	trois	Cl(fruit)	orangitude	

sont incorporées, comme dérivation en français, aux mots: *orange* vs *oranger*. L'incorporation est au centre de tous ces problèmes.

30. Cf. l'usage fait par Boons & al. de cette notion à propos des actants incorporés aux verbes sous forme de base *martel-er*, *dé-bord-er*, etc.) où la base nominale classifie l'actant externe (prépositionnel) correspondant (instrument, lieu, etc.); mêmes phénomènes dans les langues à verbes composés Nom + Verbe (type "frapper-marteau"); phénomènes qui sont bien de la même nature.

(complément de verbes ou de noms), en est un point commun.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

- BAT-ZEEV SHYLDKROT H. (éd.) (1995), *Synchronie et diachronie: du discours à la grammaire* (= *Langue française*, 107), Larousse, Paris.
- BOONS J.P., GUILLET A. & LECLÈRE C. (1987), La notion sémantique de déplacement dans une classification syntaxique des verbes locatifs, *Langue Française*, 76.
- CULIOLI A. (1975), "Notes sur détermination et quantification: définition des opérations d'extraction et de fléchage", in *Rapport ERA 642*, Université de Paris VII.
- CULIOLI A. (1985), *Notes du séminaire de DEA 1983-1984*, Université de Paris VII.
- DIK S. C. (1989), *The theory of Functional Grammar, I*, Dordrecht, Foris Publications.
- GIVÓN T. (1984-1990), *Syntax I-II*, Amsterdam, J. Benjamins.
- GIVÓN T. (1991), "Serial verbs and the mental reality of 'event': Grammatical vs cognitive packaging" in TRAUGOTT E. & HEINE B. (éds.) (1991), *Approaches to grammaticalization*, Amsterdam, J. Benjamins.
- HAGÈGE C. (1982), *La structure des langues*, Paris, PUF.
- JOSEPHS L. S. (1975), *Palauan Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- KLEIBER G. (1994), *Nominales*, Paris, Armand Colin.
- KLEIBER G. (1994), *Pronoms et anaphores*, Louvain-la-Neuve, Duculot.
- LAUNEY M. (1979), *Introduction à la langue et à la littérature aztèques, I*, Paris, L'Harmattan.
- LEMARÉCHAL A. (1989), *Les parties du discours. Sémantique et syntaxe*, Paris, PUF.
- LEMARÉCHAL A. (1991), *Problèmes de sémantique et de syntaxe en palau*, Paris, Editions du CNRS.
- LEMARÉCHAL A. (1994), "Parties du discours et marques superposées. Synthèse et perspectives", *LALIES 14*, Paris, Presses de l'Ecole Normale Supérieure.
- LEMARÉCHAL A. (1995), "Actants ou arguments?" in MADRAY-LESIGNE F. & RICHARD-ZAPPELLA J. (éds.), *Tesnière aujourd'hui*, Louvain, Peeters.
- LEMARÉCHAL A. (1996), Causatifs et voix dans les langues des Philippines et de Formose et en malgache, in FRANÇOIS J. (éd.), *La sémantique des relations actanciels à travers les langues*, Strasbourg, *Scolia* 7, pp. 129-167.

- PARIS M.-Cl. (1981), *Problèmes de syntaxe et de sémantique en linguistique chinoise*, Paris, Collège de France.
- QUINE W. V. O. (1960), *Word and Object* (trad. fr. *Le mot et la chose*, Flammarion, 1977).
- REHG K. L. (1981), *Ponapean Reference Grammar*, Honolulu, The University Press of Hawaii.
- TRAUGOTT E. & HEINE B. (éds.) (1991), *Approaches to grammaticalization*, Amsterdam, J. Benjamins.
- WELMERS W. E. (1976), *A Grammar of Vai*, Berkeley, University of California Press.